



DEC211381DR07

**Décision portant nomination de Mme Magalie FAIVRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5270 intitulée « Institut des nanotechnologies de Lyon ».**

**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201509DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5270 intitulée « Institut des nanotechnologies de Lyon » et nommant M. Bruno MASENELLI en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5270 en date du 19 / 03 / 2021 ;

Considérant que Mme Magalie FAIVRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône-Auvergne du CNRS des 08 et 09 mars 2012 et du 02 au 04 avril 2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Magalie FAIVRE, chargée de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5270 intitulée « Institut des nanotechnologies de Lyon » à compter du 01 janvier 2021.

Mme Magalie FAIVRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Magalie FAIVRE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne

le 31/03/2021

Le directeur de l'unité  
Bruno MASENELLI

**Laurent BARBIERI**  
**Délégué régional**  
**CNRS Rhône Auvergne**

Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
Frédéric FLEURY



DEC211394DR07

Décision portant nomination de M. Olivier DUCLOS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201522DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés » et nommant M. Emmanuel LACOTE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5278 en date du 26/03/2021 ;

Considérant que M. Olivier DUCLOS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS du 21 et 22 mars 2011 et du 18 au 20 avril 2011 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Olivier DUCLOS, technicien de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés » à compter du 01 janvier 2021.

M. Olivier DUCLOS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Olivier DUCLOS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villavieille le 26/03/2021

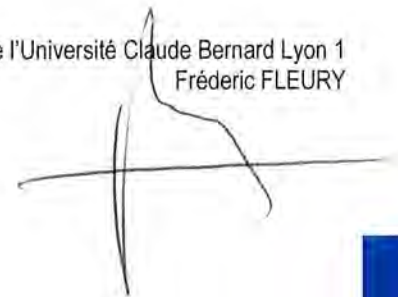


Le directeur de l'unité  
Emmanuel LACOTE

**Laurent BARBIERI**  
Délégué régional  
CNRS Rhône Auvergne



Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
Frédéric FLEURY



DEC211395DR07

Décision portant nomination de Mme Jennifer LESAGE DE LA HAYE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201522DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés » et nommant M. Emmanuel LACOTE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5278 en date du 26/03/2021 ;

Considérant que Mme Jennifer LESAGE DE LA HAYE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 26, 27 février 2018 et les 03, 04, 05 avril 2018 ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Mme Jennifer LESAGE DE LA HAYE, ingénieure de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés » à compter du 01 janvier 2021.

Mme Jennifer LESAGE DE LA HAYE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Jennifer LESAGE DE LA HAYE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne le .....

26/03/2021

UMR 5278 Hydrazines et Composés  
Energétiques Polyazotés (HCEP)  
Université Claude Bernard Lyon 1  
CNRS/UMR5278/UMR5278-ARIANEGROUP  
Directeur : E. LACOTE  
2, rue Victor Grignard Bât RAULIN- 5<sup>ème</sup> étage  
69622 VILLEURBANNE Cedex  
TEL : 04 72 43 29 96

Le directeur de l'unité  
Emmanuel LACOTE

Laurent BARBIERI  
Délégué régional  
CNRS Rhône Auvergne

Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
Frédéric FLEURY